



**entraid'
addict**

entraide - prévention - formation

Grossesse et allaitement,

100 % d'amour

0 % de toxiques



www.entraidaddict.fr




**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**
**Fonds de lutte
contre les
addictions**



**entraid'
addict**

entraide - prévention - formation

10 rue des Messageries
75010 Paris
06 37 68 07 85

La consommation d'alcool, de tabac, de médicaments ou de stupéfiants pendant la grossesse et l'allaitement peut avoir de graves conséquences pour la santé de la mère, de l'enfant à naître et du nouveau-né.

L'arrêt du tabac, des consommations d'alcool même occasionnelles, du cannabis ou des autres substances toxiques doivent intervenir de préférence avant la conception.

Quels sont les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse ?

Chaque année en France environ 8 000 enfants naissent avec des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF). Cela représente une naissance sur cent. Le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) est l'effet le plus grave de la consommation d'alcool pendant la grossesse, il concerne 800 naissances sur ces 8000. Le SAF peut causer des malformations physiques, telles qu'un petit crâne, une dysmorphie faciale, une faible croissance, des troubles de la vision et de l'ouïe, une malformation des différents organes, ainsi que des problèmes comportementaux et d'apprentissage.

Même une consommation modérée ou occasionnelle d'alcool pendant la grossesse peut avoir des effets néfastes sur le développement du fœtus et engendrer des troubles plus ou moins sévères. Il n'est pas possible de définir une dose minimale d'alcoolisation sans conséquences sur le fœtus.

En outre, la consommation d'alcool peut augmenter le risque de fausse couche, de naissance prématurée, de poids faible à la naissance et de mortalité.

Quels sont les risques liés à la consommation de tabac pendant la grossesse ?

Le fait de fumer du tabac pendant la grossesse peut avoir de graves conséquences pour la santé de la mère et de l'enfant à naître, notamment un risque accru de fausse couche, de naissance prématurée, de retard de croissance intra-utérine, de malformations congénitales, de syndrome de mort subite du nourrisson, ainsi que des problèmes comportementaux et d'apprentissage à long terme. Enfin, ces enfants risquent davantage d'avoir des infections (otites, bronchites, pneumonies) et de développer de l'asthme.

Et si la future maman ne fume pas, mais est exposée à la fumée d'autres fumeurs ?

Cela représente aussi un danger pour la femme enceinte et pour le fœtus.

Les mamans exposées à la fumée du tabac pendant leur grossesse ont plus de risques de mettre au monde un bébé de faible poids. Ces bébés ont plus risque de mourir de la mort subite du nourrisson ou de connaître divers problèmes de santé. La meilleure façon de protéger votre santé et celle du fœtus est de demander à votre entourage de ne pas fumer en votre présence, à la maison ou dans la voiture.

Quels sont les risques liés à la consommation de cannabis pendant la grossesse ?

La consommation de cannabis pendant la grossesse peut avoir des effets néfastes sur le développement du fœtus, notamment un risque accru de fausse couche, de naissance prématurée, de poids faible à la naissance, ainsi que des problèmes comportementaux et d'apprentissage à long terme. Le tétrahydrocannabinol (THC) franchit le placenta. Cela peut affecter le développement du cerveau du fœtus, entraînant des problèmes de cognition, de mémoire et de comportement chez l'enfant. En outre, la consommation de cannabis peut entraîner une diminution du débit sanguin utéro-placentaire, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur le développement fœtal.